



Monsieur le Directeur, comme vous nous le demandez avant chaque conférence téléphonique, vous trouverez ci-après les questions écrites pour la section CGT Finances Publiques 57. En préambule, nous souhaitons revenir sur le discours de nos ministres de tutelle, qui en appellent au sacrifice des agents pour la nation, alors qu'ils savent, et reconnaissent eux-mêmes, que les conditions d'exercice de ces missions régaliennes (qualificatif dénié par ces mêmes ministres, il n'y a pas si longtemps) ne répondent pas aux conditions de sécurité sanitaire minimales (absences cruelles de moyens de protection notamment).

La DGFIP compte 1 456 cas avérés ou suspectés pour 103 000 agents, soit un taux largement supérieur à celui de la population française. Et avec 34 cas suspectés ou avérés dans les services de la Moselle (soit le double du taux national).

Faut-il y voir un réel problème de prise en compte de la pandémie au sein de nos services ?

Ces quelques lignes pour rappeler, une fois encore que la santé des agents sera notre sujet principal.

Vous trouverez ci-dessous nos questions :

1 Sur le Plan de contrôle d'activité et les missions prioritaires

Il y a t-il eu depuis la dernière audioconférence des évolutions ?

Y a t-il eu une baisse du pourcentage d'agent en présentiel qui est équivalent à la moyenne nationale de 17 %, alors que nous sommes dans l'épicentre de la pandémie ?

La consigne est-elle à nouveau transcrite au chef de poste de faire travailler les collègues sur des tâches exclusivement prioritaires, et que ces derniers peuvent partir une fois que cette mission est terminée (avec neutralisation de la journée) ?

La CGT n'accepterait pas le discours moralisateur de certains chefs de services auprès des travailleurs en présentsiels, confiné d'office ou en télétravail, ainsi que les pressions pour faire travailler sur l'ensemble des missions (prioritaires ou pas)

2 La campagne Impôt sur le revenu

Demande toujours **de laisser un maximum de collègues à la maison**, pour cela nous demandons que la DRFiP fasse l'acquisition de téléphones portables professionnels, et mette en place un dispositif exceptionnel de réponse aux courriels du domicile des agents (avec interface webmail par exemple ou tout autre moyen).

Comment pouvons nous prendre le risque sanitaire d'une campagne Impôt sur le Revenu aussi bien pour nos collègues que pour la population ?

Quid du recensement auprès d'agent de la direction sur leur parcours professionnel antérieur. Sommes nous en train de trouver « une armée de réserve » pour la campagne Impôt sur le revenu ?

3 « Ressources humaines »

Restauration :

Avez vous des informations à nous apporter sur l'indemnisation prévue pour les agents en présentiel ?

Congés :

Dans le compte rendu de l'audioconférence entre le Directeur général et les organisations syndicales. Il est notifié que :

*Les congés posés et validés avant le confinement sont maintenus **sauf accord d'annulation par le chef de service.***

Nous demandons que la direction fasse passer le message aux chefs de services d'être souple sur cette question.

Nous demandons la même souplesse sur les demandes de congés des agents en présentiel ? Qu'on ne leur refuse pas une demande de congés du fait de leur mission prioritaire.

- Artt:

Nous rappelons notre revendication que le nombre de jours ne soit pas proratisés au regard de la période de Covid ; l'absence des agents au travail étant liée à une incapacité de la DGFIP à les mettre en situation de travailler (télétravail) .

Mutations locales

Avez vous des informations à nous donner sur les dates possibles de la campagne de mutation locale ? Du fait de l'affectation au département et non plus à la Résidence Administrative, cela génère de grandes inquiétudes chez les agents ?

4 COVID-19 et la santé des agents

Nous demandons la communication avant la conférence du tableau validé par les médecins de prévention et le service RH qui précise le nombre d'agents suspectés par service.

A la suite du changement de la doctrine gouvernementale, notamment sur le port du masque, les gestes barrières sont ils suffisants lorsqu'un collègue est affecté au sein d'un service ?

Sur les masques :

Les agents seront ils tous équipé de masques, et dans un premier temps ceux en réception (TPH...) ?

Pour les agents utilisant les moyens de transports, seront ils aussi prioritaires pour avoir des masques ? Les gestes barrières dans les transports en commun ne semblent plus autant protecteur.

Qu'en est il de la pose des **plexiglas** dans les services ? Combien de services en Moselle sont équipé de cette protection et combien reste t-il à être sécurisé ?

Pour le courrier papier(reprend notre question au sujet du Service Départemental de l'Enregistrement) y aura t-il comme dans le département de la Meuse un mise en sécurité de ce dernier pendant un période d' a minima 24 heures ?

Sur le nettoyage des locaux, y a t-il des problèmes remontés depuis la semaine dernière. Y a t-il chez ONET un problème de personnel pour assumer ces missions externalisées ?

5 Questions diverses ?

Avez vous fait le recensement des groupes de discussion TCHAP dans les département ? Les chefs de services ont ils contactés l'ensemble des agents pour promouvoir cette messagerie ? Y a t-il des postes non pourvu de groupes de discussions ?

Car nous remarquons qu'il reste des collègues confinés isolés de leur collectif de travail. C'est au chef de service de joindre les collègues isolés et pas le contraire.

Sur les collègues hospitalisés, peut-il y avoir un courrier par voie postale au domicile familial avec les coordonnées des services sociaux et une incitation à appeler ces derniers en cas besoin ?

Les travailleurs en télétravail suite à la pandémie, seront ils équipés de téléphones fournis par l'administration ? Si il doivent utiliser leur propres téléphones ainsi que leur propre matériel pour photocopier ou imprimer, y aura t-il une prise en charge de l'employeur des frais occasionnés ?